

CHAPITRE VIII

L'ÉVASION

Tous les contrebandiers, à l'exception de Chamoceire, avaient été pris et solidement menottés. Ils furent dirigés sur Sanceau, couverts de neige et de sang. Les douaniers les remirent entre les mains des gendarmes, qui les déposèrent provisoirement dans la prison de la localité. On sait que Charles Lionnet et David Morel, ayant cherché à s'enfuir, furent arrêtés séparément. A leur arrivée, la place manquant, on dut les loger seuls, dans une cellule à part, à l'extrémité du bourg. On leur

ôta les menottes, on leur donna une gerbe de paille, une couverture, une cruche d'eau, une ration de potage et un morceau de pain noir; puis on ferma la porte à double tour, et ils restèrent seuls.

Les deux jeunes gens étaient brisés de fatigue et transis par le froid. Leurs mains, gonflées par les menottes, ne pouvaient plus se mouvoir.

.....Honteux et confus,
Jurant, mais un peu tard, qu'on ne les prendrait plus,

ils ne purent d'abord ni boire, ni manger. Ils se jetèrent sur la paille, en proie à une prostration physique et morale complète. Le soleil, à son lever, vint, à travers la petite fenêtre, éclairer la cellule et relever un peu le courage de nos héros. Ils firent un léger déjeuner, en causant des événements de la veille. Ce fut d'abord une suite de plaintes, de récriminations et de regrets tardifs; puis, reprenant par degrés un peu d'assurance, ils commencèrent à envisager leur position sous un jour moins sombre qu'au début.

Morel, d'un caractère jovial et insouciant, affectait de paraître gai ; mais cette gaiété était toute factice. Ils pensaient à leurs parents, aux inquiétudes que causerait leur absence, et au triste résultat de leur escapade. Lionnet, en particulier, ressentait de poignants remords. Les conseils de Dulce, les tendres recommandations d'Henriette, lui montaient au cœur comme un reflux amer. Toutes les joies qu'il avait rêvées, son prochain mariage, le bonheur qu'il s'était promis, tout cela s'évanouissait, ou du moins était indéfiniment ajourné. Les fêtes de Noël et du Nouvel-An, ainsi que le jour fixé pour la noce, se passeraient sous les verrous. Son étourderie changeait ses joies en alarmes, et plongeait deux familles dans l'angoisse. Combien ne donnerait-il pas pour se retrouver de l'autre côté du Risoux, auprès de ses proches, pour embrasser sa fiancée, implorer son pardon et essuyer ses larmes ?

Morel avait de moins graves sujets d'inquiétude que son compagnon. Fils d'un contrebandier, il connaissait les péripéties de cette vie irrégulière.

— Nous ne sommes pas des assassins, disait-il ; pour peu que nos parents s'en mêlent, les choses finiront par s'arranger.

Quatre jours se passèrent. Le gardien qui apportait leur nourriture les avait renseignés sur le sort de leurs camarades. Il causait volontiers quelques instants avec les prisonniers. Il leur racontait des histoires de contrebandiers pris, mis au cachot, aux fers, et d'autres détails peu propres à calmer l'impatience fébrile des deux jeunes gens.

Vers le soir du cinquième jour, le geôlier étant venu, comme d'habitude, apporter leur souper, les prisonniers l'interrogèrent avidement sur le sort qui leur était réservé : l'homme hocha la tête d'un air mystérieux.

— Cela devient sérieux, dit-il ; on va vous conduire à Pontarlier pour être jugés. Plusieurs d'entre vous sont récidivistes ; il y a eu voies de faits, résistance, plusieurs douaniers blessés. Ça sent un peu le bagne.

Là-dessus, il se retira.

Ces paroles firent bondir les jeunes amis ; un frisson parcourut leur corps. Ils s'étaient

peu à peu tranquilisés, espérant que leurs parents obtiendraient facilement leur rachat, et qu'après quelques semaines de détention ils seraient relâchés. Maintenant, le bagne leur apparaissait dans toute sa laideur. Ils se voyaient déjà traînant le boulet ou attachés sur une galère. Leurs angoisses devinrent intolérables; le sommeil s'enfuyait, et des larmes jaillissaient de leurs yeux. Lionnet, surtout, se tordait sous sa couverture, en murmurant :
Mon Dieu ! mon Dieu !

Après avoir roulé dans sa tête cent projets plus insensés les uns que les autres, il parut prendre une détermination subite, et se mit à causer quelques instants à voix basse avec son camarade. Vers trois heures du matin, les deux jeunes gens se levèrent et s'approchèrent de la fenêtre de leur cellule, qui n'était pas grillée. Ce bâtiment ne servait qu'accidentellement de prison. Ils écoutèrent attentivement : aucun bruit ne se faisait entendre au dehors.

Les jours précédents, ils avaient remarqué qu'on les surveillait, mais pas d'une manière

très rigoureuse. Des gendarmes faisaient de fréquentes patrouilles aux alentours, toutefois sans y stationner en permanence. A l'aide de leurs couteaux, les deux amis parvinrent à enlever la fenêtre, dans l'ouverture de laquelle un homme pouvait passer facilement. Morel avança sa tête avec précaution et écouta de nouveau.

Il faisait un froid vif et une nuit sombre, dont aucun bruit ne troublait le silence. La cellule était située au second étage, à quinze pieds environ au-dessus du sol. Lionnet prit les couvertures, les attacha solidement ensemble, et en fixa l'extrémité à un crochet en fer qui retenait la fenêtre : cela fait, il sortit les pieds en avant, et, se suspendant aux couvertures, il descendit doucement ; lorsqu'il atteignit l'extrémité de cette corde improvisée, il sauta et arriva sain et sauf sur le sol. Morel le suivit ; mais, soit précipitation, soit peur, il lâcha trop tôt les couvertures, et tomba dans la rue en poussant un cri étouffé.

— Es-tu blessé ? lui demanda Lionnet.

— Je me suis fait mal au pied, mais ce n'est rien¹.

Les fugitifs ne connaissaient pas le pays ; mais, d'après ce qu'ils avaient pu remarquer à leur arrivée, ils devaient se trouver à l'extrémité occidentale de la bourgade. Se glissant furtivement entre quelques maisons basses, ils arrivèrent dans les champs.

Ils étaient nu-pieds, vêtus seulement d'un pantalon et d'une chemise ; la préoccupation de leur fuite, et l'état de surexcitation dans lequel ils se trouvaient, les avaient empêchés de songer à préserver leurs corps du froid, assez piquant dans cette nuit de décembre. Une route s'étendait devant eux ; ils se décidèrent à la suivre, quoique peu sûrs de la direction. L'important pour eux était de gagner rapidement le large, et de s'éloigner le plus possible de Sanceau avant le jour. Lionnet prit le pas de course ; Morel le suivit d'abord assez bien, mais, au bout d'une demi-heure, il fut forcé de ralentir sa marche. Il ressentait de vives douleurs, et dut prier plusieurs fois son

¹ Tous les détails de cette évasion sont historiques.

camarade de l'attendre. Ils avaient fait deux lieues environ, lorsqu'il s'arrêta tout à fait et se laissa tomber sur le sol ; son pied, enflé, lui causait d'atroces douleurs et refusait de le porter plus loin. Ce contre-temps affecta profondément les deux amis. Ils s'assirent, espérant qu'un peu de repos leur permettrait de continuer la marche.

L'aube commençait à blanchir l'horizon, lorsque les fugitifs virent apparaître un point noir sur la route, dans la direction de Sanceau. Effrayés, ils voulurent fuir, mais Morel essaya en vain de se relever ; il s'était foulé le pied gauche, et, comme cela arrive souvent pour les accidents de cette nature, la course forcée qu'il avait faite rendait ses douleurs plus aiguës.

Cependant le point noir avançait rapidement ; on distinguait déjà un groupe de trois cavaliers. Les jeunes gens supposèrent aussitôt qu'on avait découvert leur évasion et qu'on était à leur poursuite. La position devenait critique. Lionnet, dévoré d'impatience, prit la main de son compagnon, en l'invitant à le

suivre et offrant de lui aider ; mais celui-ci se mit à pleurer, en disant :

— C'est inutile, sauve-toi tout seul. Tu diras à mon père qu'il vienne me racheter.

Il en coûtait à Lionnet d'abandonner son ami ; mais il sentit la justesse de ce raisonnement, et n'avait, du reste, pas une minute à perdre. Les tricornes des gendarmes se dessinaient déjà à travers les dernières ombres de la nuit.

Dominé par la peur, le jeune homme s'élança à travers champs avec la rapidité d'un lièvre serré de près par la meute : il franchit des fossés et des buissons, traversa un ravin, et, arrivé de l'autre côté, sur une éminence, il se blottit derrière une haie et regarda du côté où il avait laissé son ami. Ce ne fut pas sans un profond serrement de cœur qu'il vit les gendarmes se saisir de Morel, le garrotter et le mettre en croupe sur le cheval de l'un d'eux, qui reprit aussitôt la direction de Sanceau.

Les deux autres gendarmes parurent se consulter un instant. Après avoir examiné les

alentours, ils lancèrent leurs chevaux dans la direction prise par Lionnet. Celui-ci, comme on peut le penser, ne les attendit pas et reprit sa course. Incertain de la direction à suivre, il chercha à prendre autant que possible celle du levant. Il comprit aussi que ceux qui le poursuivaient l'auraient promptement atteint en rase campagne; et que, pour leur échapper, il fallait chercher les lieux escarpés et d'un accès difficile aux chevaux. Le pays se prêtait facilement à cette tactique. C'était une espèce de plateau entrecoupé de ravins profonds, et parsemé de forêts et de halliers.

Notre héros traversa rapidement une grande plaine cultivée, et arriva au bord d'un ravin aux pentes escarpées, au fond duquel coulait une petite rivière; il était assis depuis à peu près cinq minutes, reprenant haleine, lorsqu'il vit les gendarmes déboucher à l'autre extrémité de la plaine, se dirigeant directement vers lui. D'un bond, il atteignit le bord du ravin, puis se glissa lestement le long d'une pente rapide, couverte d'un taillis de hêtres et de noisetiers; arrivé au fond, il traversa facile-

ment la rivière, alors presque à sec, en sautant d'une pierre à l'autre. Il gravit ensuite la pente opposée, en se tenant caché dans l'ombre des broussailles. Le trajet fut long. Arrivé de l'autre côté, Lionnet s'assit de nouveau ; abrité par les arbres, il aperçut les gendarmes du côté opposé. Ils suivaient, indécis, le sommet du ravin, cherchant un passage commode pour traverser la rivière. Le jeune homme les vit remonter l'espace de quelques centaines de pas ; après quoi, ayant sans doute trouvé ce qu'ils cherchaient, ils mirent pied à terre, et, prenant leurs chevaux par la bride, descendirent la pente abrupte.

Lionnet comprit que son unique chance de salut consistait à profiter de l'avantage que lui donnait le terrain, et, par des manœuvres habiles, à gagner du temps et lasser ses adversaires.

Il s'éloigna donc, en suivant le bord du ravin jusqu'à la distance d'un quart de lieue ; puis s'élança de nouveau au bord de la rivière. Les gendarmes, après avoir gravi la pente opposée, remontèrent à cheval ; mais,

ayant perdu la piste, ils mirent une vingtaine de minutes à chercher dans les environs la direction qu'ils devaient prendre. Alors seulement, ils aperçurent dans le fond une forme humaine qui franchissait le ruisseau et remontait de l'autre côté : c'était sans doute le fugitif. Ils proférèrent quelques jurements, et se mirent en devoir de traverser encore une fois le ravin, ce qui leur prit du temps.

Charles Lionnet répéta plusieurs fois la même manœuvre. Le soir arrivait ; le jeune homme se retira alors dans l'intérieur d'une épaisse forêt. Il était harassé de fatigue ; la faim se faisait sentir, mais les angoisses et les inquiétudes, en lui ôtant l'appétit, lui tenaient lieu de nourriture. Le froid pénétrait son corps à demi vêtu : impossible de dormir et même de rester longtemps assis. Il se promenait sans cesse, agitant les bras pour se réchauffer. Les nuits sont longues à cette saison ; les souffrances morales et physiques lui firent paraître celle-là interminable. Son étourderie, ses parents dans les alarmes, Henriette en pleurs, lui revenaient sans cesse à la mé-

moire. Combien n'aurait-il pas donné pour retrouver le coin du feu et les bons conseils du père Dulce !

Enfin, le jour vint apporter un peu de calme à son âme agitée ; mais sa position était encore très critique. Il se flattait de l'espoir que les gendarmes, fatigués, auraient abandonné la poursuite, mais il se trompait ; la police française ne lâche pas si facilement sa proie, et ne se rebute pas sitôt.

Entendant dans le lointain le son de quelques voix, il s'avança doucement à la lisière de la forêt. Un peu plus loin, il vit deux gendarmes qui cherchaient dans les alentours ; il aperçut aussi, dans la direction opposée, deux chevaux qu'un individu tenait par la bride. Sans doute, les gendarmes étaient à sa recherche ; deux d'entre eux, ayant mis pied à terre, furetaient dans l'intérieur du ravin, dont ils occupaient cette fois les deux versants. Lionnet comprit tout ; un frisson le saisit, et ses terreurs revinrent. Il se voyait déjà attaché sur la croupe d'un des chevaux, ramené à Sanceau, condamné et jeté en prison. Les

yeux fixés sur les terribles tricornes, il observait les mouvements des gendarmes, qui cherchaient avec soin, mais paraissaient le croire plus bas, dans le vallon, et supposaient qu'il avait continué de descendre.

Cette circonstance fut cause qu'ils n'explorèrent pas d'abord le bois où Lionnet s'était réfugié ; néanmoins, tôt ou tard, ils y viendraient. Il fallait prendre un parti. La nécessité est la mère de l'invention ; le jeune homme comprit qu'il devait gagner le large, en suivant toujours le ravin et en remontant la rivière. Il traversa le bois de sapins qui lui avait servi d'abri, et s'éloigna au pas de course.

Employant la même tactique que la veille, il marcha rapidement pendant plusieurs heures. Vers le soir, ses forces étaient épuisées ; il avait dû s'arrêter plusieurs fois, mais la crainte des gendarmes lui rendait le courage nécessaire pour continuer sa route. La source du ruisseau se perdait dans des lieux inaccessibles : Lionnet dut l'abandonner. Il se trouvait sur un terrain montagneux ; la neige couvrait un sol aride et en friche. Un vent glacial

s'était levé pendant l'après-midi. Tout le corps de Charles grelottait ; il ne lui restait plus que des lambeaux de son pantalon, déchiré par les buissons et les épines ; sa chemise, couverte de neige, se collait à sa peau ; ses pieds nus, meurtris par les cailloux, le portaient avec peine sur un sol gelé.

La nuit approchait ; le jeune homme sentait son courage près de l'abandonner ; il chancela et tomba par terre. Il avait été élevé dans les principes chrétiens ; mais, sans les avoir oubliés complètement, il les avait quelque peu négligés. Dans ce moment de suprême angoisse, sa pensée se reporta vers Dieu, et il lui adressa une courte mais fervente prière : il fut exaucé. Ce Dieu, aussi bon que puissant, ne reste jamais sourd à l'appel du malheureux qui l'implore. Si sa réponse se fait parfois attendre longtemps à ceux qui lui demeurent fidèles, il exauce quelquefois immédiatement ceux qui l'avaient oublié, pour leur montrer que lui n'oublie jamais.

L'obscurité était complète. En se relevant, Charles découvrit une lumière qui devait par-

tir d'une des maisons éparses qu'il avait aperçues le jour précédent, et qu'il avait soigneusement évitées, de crainte d'être trahi. Or le temps des hésitations était passé ; il fallait accepter la seule chance qui lui restât, ou mourir de froid ou d'inanition. Les habitants pouvaient sans doute le livrer, mais cette perspective était moins effrayante que la première. Il marcha, ou plutôt il se traîna pendant un quart d'heure environ, et arriva à la porte d'une habitation rustique et solitaire ; il en était temps, car notre héros eut à peine la force de frapper à la porte et de s'asseoir sur le seuil. Quand l'agriculteur qui habitait cette maison vint lui ouvrir, le jeune homme ne parvint qu'avec de grands efforts à expliquer une partie de sa position ; ses hôtes devinèrent le reste. Touchés de son sort, ils le recueillirent et lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son état.

CHAPITRE IX

LE COMLOT

Cinq jours plus tard, dans l'auberge du hameau de la Frête, se préparaient de nouveaux événements. C'était un lundi après midi ; la petite chambre à boire était vide ; seule une femme, vieille déjà, mais forte et vigoureuse, vaquait aux travaux du ménage. Ses cheveux étaient retenus en désordre dans un vaste béguin de couleur douteuse, tenant un peu de la nuance du chocolat ; elle portait de gros sabots ; sa robe, retroussée, laissait voir un jupon crasseux et des bas à jour.

Bientôt un individu entra.

— Bonjour, mère Dorothée, dit le nouveau-venu.

— Bonjour, Pilate, répondit celle-ci.

C'était, en effet, notre vieille connaissance, qui avait mené joyeuse vie depuis son marché avec la douane. Il paraissait de bonne humeur, et se ressentait de la surexcitation des orgies antérieures. Tout en adressant des plaisanteries d'assez mauvais goût à la mère Dorothée, il lui demanda une chopine d'eau-de-vie, et alla s'asseoir en fredonnant une marche militaire. Dorothée revint avec la boisson demandée ; pendant qu'il se versait un premier verre, elle lui dit :

— Vous êtes nouveau chez nous ; il y a longtemps qu'on ne vous a vu.

— J'ai été à Mouthe, où des affaires importantes m'ont retenu.

— N'avez-vous pas arrangé quelque chose pour ces jours ? Le temps est bon, il ne faudrait pas renvoyer davantage, dit la vieille en regardant le contrebandier d'un air d'intelligence.

— C'est pour ce soir, répondit celui-ci. Chamoceire me rejoindra à la nuit; le grand Pitton doit venir avec son cheval; le *guertson* (le garçon) prendra aussi la *Grise*. La neige est bonne, tout ira bien.

Dorothée retourna à ses travaux culinaires. Tout à coup, elle parut écouter attentivement; un bruit sourd et lointain parvint à son oreille; aussitôt elle vint consulter la pendule.

— Il sonne les vêpres à Mouthe, dit-elle; c'est fête aujourd'hui.

Là-dessus, elle prit un chapelet suspendu au mur, se signa dévotement en s'inclinant devant un crucifix, et se mit à réciter à haute voix une prière, tout en continuant son ouvrage. Un léger bruit dans la grange la fit s'interrompre.

— Est-ce toi, Matthieu? cria-t-elle.

— Oui, mère, répondit une voix masculine.

— Ils vont au bois de Suisse ce soir; il te faut préparer la *Grise*.

Puis elle recommença sa prière d'une voix haute et rapide, mais ce fut pour l'interrompre une seconde fois.

— Tu iras, cria-t-elle de nouveau, dire au grand Pitton qu'on l'attend avec son cheval. Il faudra qu'il passe ici pour boire un verre avant d'aller en haut.

Et la vieille de reprendre son oraison ; mais, craignant d'avoir oublié quelque chose, elle cria encore :

— Dis donc, Matthieu, tu tâcheras de choisir du bois de fente ; tu sais que nous n'avons plus de *pliure*¹ pour les *vacherins*.

Cette fois, la prévoyante mère de famille termina sa prière d'un air de complète satisfaction.

Vers six heures, Chamoceire entra, accompagné de son fils. Un peu plus tard, arrivait, avec son cheval, un homme sec, efflanqué, de haute taille, et que le lecteur a déjà entendu appeler du nom de *grand Pitton*. Tous s'assirent autour de la grande table, sur laquelle Dorothée apportait fréquemment des bouteilles d'un vin rouge pétillant.

A un moment donné, elle dit aux convives :

¹ Bois propre à être fendu mince pour des boîtes à mettre les *vacherins*, petits fromages gras fabriqués dans la contrée.

— La *Couquettaz* vient d'arriver, et demande un demi-litre. Peut-on le faire entrer ici ?

— Oui, répondit Pilate ; c'est un ami, il connaît la partie, et nous pouvons causer sans crainte en sa présence.

Un instant après, un individu de petite taille, frisant la cinquantaine, entra en boitant et alla s'asseoir dans un coin, après avoir salué les convives comme de vieilles connaissances.

— Tout est-il en règle ? demanda la vieille.

— Oui, répondit-on, tout est prêt.

— Avez-vous pris vos mesures pour ne pas être arrêtés ?

— Oui, dit Chamoceire ; un frère de Pitton a passé la journée en observation. Le vieux C. a fait sa tournée dans l'après-midi ; on n'attend personne pour cette nuit. L'homme est retourné faire sentinelle, et viendra à notre rencontre pour nous avertir s'il y a du danger.

— C'est quelque chose d'être préservé de ce maudit C., car il est terrible et ne badine que tout juste.

— Ils ont beau être terribles ; nous leur avons déjà enlevé quelques plantes, et nous leur en enlèverons bien encore quelques-unes.

— Il faut pourtant faire attention, ajouta la vieille.

— Ces gardes ne sont pas aussi à craindre qu'on le croit. Par une nuit comme celle-ci, on ne verra personne ; ils aimeront mieux la chaleur de leurs poêles que de courir les bois par le froid qu'il fait.

— Et puis, nous ne sommes pas des écoliers si faciles à prendre ; ce sera plus commode et plus simple pour eux de venir demain matin compter les troncs et dresser leur procès-verbal, ajouta Pilate.

— Et ceci ? reprit Pitton, en montrant un fusil en partie caché sous sa blouse.

— Il vaudrait mieux vous sauver que de leur tirer dessus : néanmoins, il est bon d'avoir un fusil ; ça leur en impose toujours.

— Je prends mon fusil, moi aussi, dit Chamoceire ; mais ce n'est pas seulement pour leur faire peur. S'il prenait fantaisie à l'un de

ces Suisses de nous attaquer, il pourrait bien être arrêté plus vite qu'il ne le pense.

— Malgré tout, il faut se défier, repartit le jeune Matthieu ; plusieurs individus déjà ont été blessés. Voici, du reste, *la Couquettaz* qui en sait quelque chose.

Ce surnom un peu baroque, qui signifie *la coquette* en langage bourguignon, est une de ces désignations originales si fréquentes dans le Jura, et dues souvent au hasard. Le lecteur a déjà fait connaissance avec l'homme qui le portait, et qui habitait un petit hameau situé une lieue plus au sud. Lorsqu'il se vit interpellé par le fils de Dorothée, il ne répondit que par un sourire, et en branlant la tête.

— Eh bien ! *la Couquettaz*, venez boire avec nous et nous dire ce que vous en pensez, dit Pilate en lui tendant un verre.

— Vous savez de quoi il s'agit : il va sans dire que vous ne voulez pas nous vendre, ajouta Chamoceire.

— Soyez tranquilles, je connais l'article. Autrefois, j'allais souvent dans le bois de Suisse;

mais je n'y vais plus, et compte bien ne pas y retourner.

— Pourquoi ? Est-ce qu'ils vous ont tanné ? demanda Pilate.

L'individu continua de garder le silence.

— Voyons ! racontez-nous cela.

La Couquettaz, vivement sollicité, s'assit, et, un peu malgré lui, prit enfin la parole.

— Si je ne vais plus au bois de Suisse, c'est pour de bonnes raisons. J'y ai été assez souvent, et je sais ce que c'est. Le bois y est beau ; j'ai besoin de gagner, mais je le laisse maintenant. Je ne sais pas comment cela va par ici ; mais, de notre côté, les gardes sont devenus toujours plus méchants. Dans le temps, il était encore possible d'attraper quelques plantes sans trop de difficultés ; mais voici quelques années, surtout depuis que le vieux C. a pris en mains la surveillance, c'est bien difficile. Il a organisé le service sur un tel pied, que nous ne pouvons plus rien faire. Il a juré de faire cesser les délits ; on le trouve nuit et jour sur pied ; il n'aime pas les *Bourguignons*, et leur tire dessus comme

sur des loups ; plusieurs ont été blessés. Nous étions une troupe bien organisée, et faisons quelques affaires ; mais tout a mal tourné. Par une belle nuit, deux gardes sont arrivés, prêts à faire feu ; nous n'avons eu que le temps de nous sauver. Ils ont pris nos deux chevaux, avec les traîneaux, les haches et le reste de notre matériel ; le tout a été vendu aux enchères.

Nous avons essayé de retourner au bois pour nous récupérer un peu ; mais cela a encore plus mal réussi : ces diables de gardes nous ont surpris plusieurs fois, et nous poursuivaient à coups de fusil quand nous refusions de nous rendre à leurs sommations. Un de mes camarades a été pris et conduit en prison au Sentier ; un autre, qui voulut résister, s'en alla avec la baïonnette d'un garde plantée dans les reins. Le vieux C. est venu jusqu'à Chaux-Neuve auprès des autorités ; et, accompagné du maire, il a fait une visite domiciliaire au *Foulaz* chez *Batiton*, où nous avions caché du bois. Il l'a repris et l'a brûlé sur place, pour que nous n'en profitions pas.

Il a fait ramener plusieurs fois des billes

depuis *Combe-des-Cives*. Quelques-uns des nôtres ont essayé de lui graisser la patte, mais sans y réussir. Il veut, coûte que coûte, nous chasser de leurs forêts. Un des gardes a arrêté une femme qui se tenait sur la frontière pour faire sentinelle. Une autre fois, pour comble de malheur, une plante tomba sur un jeune homme en faction, et lui cassa la jambe. Le vieux C. et ses hommes furent bons pour lui ; ils l'ont retiré de dessous l'arbre, lui ont donné à boire et à manger, et l'ont couché sur des branches de sapin et soigné en attendant qu'on vint le chercher.

La Couquettaz se tut. Chamoceire insista :

— Ce n'est pas tout ; n'avez-vous pas eu récemment une affaire ?

La Couquettaz reprit avec une hésitation visible :

— Sans doute ; je pensais que vous le saviez.

Et, après une courte pause, il ajouta :

— Du reste, ce n'est pas un secret. Il y a huit mois, nous étions à l'ouvrage, lorsque C. arriva ; nous détalâmes au plus vite. Je l'entendis lâcher ses deux coups de fusil sur mes

compagnons, qui fuyaient dans une autre direction. Lorsque j'eus passé le mur servant de frontière, je vis mon garde qui arrivait sur le théâtre du délit; et, croyant son arme déchargée, je lui tournai le dos en me frappant la partie inférieure, pour le narguer. Mais le vieux diable avait déjà rechargé son fusil; il me lâcha un troisième coup, juste dans la partie que je lui présentais. Je roulai par terre de l'autre côté du mur. Mais ce qui me vexa le plus, ce fut d'entendre les rires moqueurs du coquin, qui me criait, dans le patois de son pays :

— *Ora tapa, b.....!*¹

J'eus peine à me trainer chez moi. J'ai été six semaines au lit, et suis resté boiteux. Aussi j'ai dit que c'était bon pour une fois, et je n'y suis pas retourné.

Un éclat de rire accueillit ces dernières paroles; Pitton reprit :

— Voilà une vilaine farce; mais ce n'est pas une raison pour abandonner la partie. A tà

¹ Maintenant frappe, b.....!

place, je tâcherais de me rattraper et de donner son affaire à C.

— Oh ! pour cela, répliqua *la Couquettaz*, si je le trouvais dans un coin, il aurait bientôt son compte ; mais pour me rattraper, il n'y a plus moyen. C'est après tout un chien de métier. Nous y avons tous perdu : Claude Pernier s'y est ruiné ; Batiton a dû s'endetter pour racheter des attelages ; moi-même, si jamais je n'y avais été, je ne serais pas boiteux, et j'aurais de l'argent que je n'ai pas. Le plus désagréable, c'est que j'ai été condamné par contumace en Suisse, et n'ose pas y retourner. Défiez-vous des gardes, et surtout de leur chef. Il est infatigable et sans pitié ; il revient souvent sur ses pas, et vous arrive dessus au moment où on le croit bien loin.

La mère Dorothee, les poings sur les hanches, avait écouté attentivement ce récit. Quand *la Couquettaz* se tut, elle dit :

— Je savais bien qu'il fallait être sur ses gardes avec ce vieux C. N'y aurait-il pas moyen de lui donner une *rincée* et de se débarrasser de lui ? S'il arrive, tombez-lui tous dessus, pre-

nez son fusil, et arrangez-le de manière qu'il s'en souviene et vous laissez tranquilles une autre fois.

Là-dessus, elle apporta encore une bouteille de vin.

Chamoceire, échauffé par la boisson, s'écria en frappant sur la table :

— Pour moi, je me moque de tous les gardes. Je sais que ces bois doivent être à nous. Les Suisses nous les ont volés. A bas tous, tant qu'ils sont ! Que le vieux C. lui-même se montre : voici de quoi l'arrêter, dit-il en brandissant son long fusil de chasse. Je l'ai chargé de grosses chevrotines ; que C. arrive ! J'ai du reste de vieux comptes à régler avec lui ; il est sûr de son affaire.

La conversation continua animée. *La Couquettaz* paya son écot, dit adieu à ses compagnons et reprit le chemin de son hameau.

Il était huit heures lorsque la troupe quitta la taverne pour se mettre en route, emmenant deux chevaux qui traînaient chacun ce qu'on appelle un *engeais*, espèce de palonnier fixé à deux limons et auquel sont adaptés des *coman-*

gles, ou bouts de chaînes terminés par une pointe que l'on enfonce dans les pièces de bois.

Les hommes portaient des haches, des scies et d'autres instruments. On n'avait pas oublié un sac garni de pain, de fromage et surtout de quelques bouteilles d'eau-de-vie. La nuit était belle ; la lune brillait de tout son éclat ; la neige scintillait et semblait parsemée d'une myriade de cristaux. Les arbres, ployant sous le givre, formaient des arcades variées et offraient le plus étrange spectacle.

On avait ôté les grelots aux chevaux et tout ce qui pouvait occasionner quelque bruit. Les hommes n'échangeaient que peu de paroles. Après une demi-heure de marche, ils firent halte. Un individu, qui les attendait, annonça qu'il n'y avait rien de nouveau et que tout était tranquille. Ils laissèrent les attelages à quelque distance de la frontière, et s'avancèrent en redoublant de précautions, ne parlant qu'à voix basse et examinant attentivement les lieux.

Chamoceire distribua les rôles. Son fils et Matthieu furent placés sur le mur servant de frontière entre les deux Etats, pour surveiller

les environs. Ses deux camarades, armés de scies et de haches, pénétrèrent furtivement dans l'intérieur de la forêt. En connaisseurs habiles, ils eurent bientôt fait choix des sapins qui leur parurent de la meilleure qualité, et commencèrent à entailler les tiges. Ils frappaient rapidement quelques coups, puis s'arrêtaient par intervalles, pour laisser aux factionnaires le temps de les prévenir s'il survenait quelque incident. Deux sapins tombèrent ainsi ; tandis que Pilate et Pitton les sciaient en billes, Chamoceire se mit en devoir d'en choisir un troisième, qu'il commença à abattre.

Lorsque l'état des lieux le permettait, les voleurs amenaient les attelages sur le lieu du délit ; d'autres fois, lorsque le terrain était inaccessible aux chevaux, les hommes plantaient leurs comangles aux billes fabriquées, y fixaient une corde et les traînaient à bras. Ces hommes faisaient quelquefois de longs trajets dans la neige, gravissant des pentes rapides, traversant les rochers, les buissons, les crevasses. D'autres fois, au lieu de traîner leur bois sur la neige, ils le débitaient en billes courtes, les

chargeaient sur leur dos, et les portaient au moyen de crochets en bois qu'ils soutenaient sur leurs épaules. Celui qui ne l'a pas vu se figure difficilement les peines infinies que ces maraudeurs devaient endurer, pour parvenir à s'emparer de quelques plantes de sapin. Impossible, bien souvent, malgré l'offre de gros salaires, de trouver des ouvriers disposés à exécuter volontairement un semblable travail dans des conditions légales.

CHAPITRE X

LE COMBAT

Pendant la matinée du même jour, un homme avait quitté sans bruit une maison foraine de La Vallée, et avait pris, d'un pas mesuré et ferme, la direction du Risoux. Il était de taille légèrement au-dessus de la moyenne, et paraissait dépasser la soixantaine; mais il avait conservé la vigueur et en partie l'agilité de la jeunesse. Il était vêtu d'un habit gris à parements verts; une casquette en toile cirée et luisante était posée sur un bonnet de laine qui lui abritait les oreilles, et de dessous lequel

s'échappaient de longues mèches de cheveux blancs. Il portait une espèce de gibecière et une paire de *cercles* retenus par une corde, et, par dessus, un fusil double de chasse.

A mesure qu'il gravissait la pente, la couche de neige devenait plus épaisse ; arrivé à la lisière de la forêt, il enfonçait jusqu'aux genoux. Alors il s'assit un instant sur un tronc vermoulu, attacha ses cercles sous ses gros souliers ferrés, ralluma sa pipe et se remit en route, en faisant de nombreux détours dans l'intérieur du bois. Il trouva plusieurs bûcherons occupés à débiter des arbres vendus ; il constata la provenance de toutes les billes qu'il aperçut, leur imprima une marque, et en prit note dans son carnet. Cela fait, il gagna la frontière, qu'il suivit dans la direction du nord.

Cet homme marchait d'un air rêveur. Ce n'étaient pas les fatigues de sa vocation qui le préoccupaient, car il l'aimait malgré ses dangers. Blanchi au service de l'Etat dans les forêts, il ne redoutait ni les neiges ni les frimas. Une douleur morale semblait l'oppresser. Il

considérait d'un air soucieux des troncs fraîchement coupés à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et qu'on découvrait à des distances très rapprochées, à droite et à gauche du sentier qu'il suivait.

Le vieux garde savait ce que cela signifiait. Depuis longtemps les Bourguignons, comme on les appelait alors et encore quelquefois aujourd'hui, venaient, souvent de vive force, enlever des plantes dans nos forêts. Lui-même avait lutté dans maintes circonstances, et joué sa vie pour défendre la propriété confiée à sa garde. Ce déploiement d'énergie paraissait avoir produit de bons résultats; mais, depuis quelques mois, les délits s'étaient multipliés plus que jamais. Il avait redoublé de vigilance et d'activité, mais inutilement. Quand il visitait la forêt de jour, les délits se commettaient de nuit; quand il faisait ses patrouilles la nuit, les bois étaient enlevés pendant le jour. Les maraudeurs, qui le redoutaient, épiaient son passage. Était-il peut-être espionné par des tiers? Il ne savait à quelle supposition s'arrêter.

La nuit approchait ; le vieillard s'assit, et tira de son sac un morceau de pain noir, qu'il mangea. Sa tournée avait été longue et pénible ; il se sentait fatigué. « Si je m'en retourne, pensait-il, comme probablement mon passage aura été remarqué, aucun des gardes ne passera cette nuit. Ils viendront demain matin constater le délit, et c'est moi qui subirai le blâme. Je ferai mieux peut-être d'attendre un moment et de retourner sur mes pas ; il faut tâcher d'en finir avec ces enragés voleurs. » Après quelques minutes de réflexion, le vieux fonctionnaire s'arrêta à ce dernier parti.

A la nuit close, il fit volte-face et reprit le chemin parcouru. Un homme habitué à ce service était seul capable de s'orienter au milieu des ténèbres, à travers ces sombres forêts. Il marchait lentement, s'appuyant sur un bâton, s'arrêtant de temps en temps pour prêter l'oreille, et étouffant le plus possible le bruit de ses pas. Il gelait à pierre fendre ; mais le vieux garde ne s'en préoccupait pas. Des glaçons pendaient à ses sourcils, à sa barbe et à ses cheveux. Un vent âpre se mit à souffler, chassant quelques

flocons de neige. Pas le moindre bruit ne se faisait entendre, si ce n'est, de temps en temps, le craquement de la cime d'un arbre qui se brisait sous le poids de la neige, ou quelques sons aigus et stridents, produits par le frottement de deux branches agitées par le vent.

Plusieurs heures s'étaient écoulées. Le garde s'arrêta et prêta de nouveau l'oreille : cette fois, un bruit lointain le fit redoubler d'attention. Bientôt il distingua des coups secs et cadencés, cessant par intervalles pour recommencer ensuite.

Le vieux fonctionnaire redressa sa taille ; sa figure, impassible d'habitude, exprima une énergie extraordinaire. Il semblait rajeuni de vingt ans. « Ce sont des délinquants, se dit-il ; je connais leur manière de procéder. Ils se servent de petites haches, et interrompent leur travail pour écouter s'ils n'entendent rien. Sans doute des sentinelles ont été placées des deux côtés, pour surveiller l'arrivée des gardes et donner le signal de la fuite. Ils sont probablement armés et nombreux, de sorte qu'il y a du danger pour un homme seul à les atta-

quer. Si je les laissais faire et revenais demain matin reconnaître le délit ? » Mais cette idée fut rejetée aussitôt que conçue ; à peine amena-t-elle sur ses lèvres un sourire de mépris. Il n'était pas homme à transiger avec le devoir, et avait d'ailleurs de vieux affronts à venger.

Aussi ses réflexions furent courtes. S'assurant que son arme était prête, il la prit de la main gauche, et se glissa à travers le bois, s'arrêtant lorsque cessaient les coups de hache, et se remettant en route lorsqu'il entendait de nouveau le bruit ; il décrivit un grand circuit, pour n'être pas aperçu par les factionnaires. Couvert de neige et de glace, il traversa les broussailles malgré l'obscurité, s'enfonçant souvent jusqu'à mi-corps dans les fissures des rochers.

Chamoceire et ses compagnons en étaient à leur troisième sapin, lorsqu'un léger bruit leur fit lever la tête. Un homme, sortant de l'ombre à vingt pas de distance, leur cria d'une voix forte :

— Au nom de la loi, arrêtez !

Les contrebandiers, surpris et déconcertés,

laissèrent tomber leurs haches. Le vieux garde, son fusil à la main, s'avança en répétant par deux fois sa phrase sacramentelle.

Tout homme qui commet une action contraire à la loi et à la morale publique sent instinctivement son infériorité ; le plus effronté perd son audace devant la justice et le droit.

Pilate, qui tenait de la basse férocité du loup et de la rapacité de l'hyène, était d'un naturel lâche : il s'éloigna rapidement, en donnant le signal de la fuite. Le violent Chamocaire était irrité de se voir interrompu dans son travail ; habitué à voler et à voir voler du bois dans les forêts suisses, il envisageait les agents forestiers avec toutes les préventions des contrebandiers contre les douaniers.

La vue du garde réveilla en lui la fureur de la bête fauve à laquelle on vient disputer une proie. Surexcité par de copieuses libations d'eau-de-vie, il voulut, avant de fuir, voir à quel ennemi il avait affaire : n'apercevant qu'un homme, il résolut de l'attendre de pied ferme, pour l'intimider et, s'il le fallait, accomplir le serment fait la veille. Saisissant

son fusil, il s'apprêta à tirer sur le fonctionnaire malavisé.

Celui-ci, qui se tenait sur ses gardes, devina les intentions de son adversaire ; en un clin d'œil, il eut armé son fusil et mis en joue l'ennemi. Le coup partit, prévenant celui du Bourguignon, qui tomba en poussant un cri de douleur et en appelant à son secours ses camarades.

Ces derniers s'étaient arrêtés à quelque distance, pour voir l'issue du combat. Son premier coup tiré, le garde leur lâcha le second. Alors ils s'éloignèrent, en ripostant d'un coup de pistolet, dont la balle se perdit dans le bois. Pendant ce temps, Chamoceire, qui avait reçu le plomb meurtrier dans le côté, essayait de se relever. Plus forts que la douleur, le désir de la vengeance et une espèce de rage sanguinaire le possédaient. Après de grands efforts, il parvint à se mettre à genoux, et, reprenant son fusil, il le dirigea sur le garde.

Celui-ci l'observait, tout en rechargeant rapidement son arme ; semblable à un tigre, il se précipita sur le blessé, et, après une courte

lutte, il parvint, non sans peine, à lui arracher le fusil.

Chamoceire appela de nouveau ses compagnons, leur reprochant leur lâcheté et leur fuite devant un homme seul. Le garde comprit sa pensée; et, feignant d'appeler des camarades cachés dans les environs, il leur commanda de s'échelonner pour envelopper leurs adversaires.

Ces faits s'étaient accomplis en moins de temps que nous n'avons mis à les raconter. Sans perdre une seconde, le courageux fonctionnaire ramassa les haches, les scies et les autres instruments épars sur le théâtre de la lutte, et s'éloigna. Chamoceire, de son côté, se traînant sur les mains et sur les genoux, chercha à gagner la frontière, en poussant des cris de douleur et en laissant un sillon sanglant sur la neige. Ses camarades ne vinrent à sa rencontre que quand il eut atteint le territoire de son pays. Ils seraient volontiers accourus plus tôt à son secours; mais ils se sentaient dominés par la terreur que leur inspirait le vieux C., car c'était lui.

Pilate avait été légèrement atteint par le second coup du garde. Le fils de Chamoceire voulut faire feu avec le fusil de Pitton ; mais, pour une cause quelconque, le coup ne partit pas. Irrité de ce contre-temps, et furieux de voir son père blessé, il brisa son arme contre les rochers. Les trois hommes chargèrent le blessé sur un brancard, et reprirent, fort tristes, le chemin de leurs demeures.

Le vieux garde aussi rentra chez lui. Son premier soin, le lendemain, fut de déposer en mains de l'autorité le fusil et les autres objets enlevés aux voleurs ; puis il dressa un procès-verbal pour être transmis à qui de droit.

Cette lutte et ses résultats eurent un grand retentissement dans la contrée, et ce fut, pendant quelques jours, l'unique objet de toutes les conversations. A l'auberge, à l'atelier, au carrefour, on commentait l'événement. Tous se montraient unanimes à reconnaître le courage du vieux garde et à louer son dévouement. Sans doute la mort violente d'un homme est toujours regrettable ; mais, dans l'état des choses, une démonstration énergi-

que constituait le seul moyen d'en finir avec ces vols de bois journaliers. Heureusement, il s'était trouvé un fonctionnaire à la hauteur de cette tâche difficile.

Les autorités françaises, restées longtemps sourdes aux réclamations réitérées du gouvernement vaudois, prirent cette fois l'éveil. Une enquête fut ordonnée. Le procureur du roi se transporta sur les lieux, et eut une conférence avec les représentants de l'Etat de Vaud. Le délégué royal put se convaincre du bien-fondé des plaintes de nos employés ; et, sur le rapport qu'il fit, les autorités françaises prirent des mesures de police, qui facilitèrent la surveillance des gardes-forestiers.

Le temps de ces luttes à main armée pour défendre nos forêts n'est pas encore très éloigné. Si aujourd'hui les choses ont changé, sans doute une amélioration dans les mœurs et la disparition de vieux préjugés y sont pour quelque chose ; mais l'honneur en revient surtout aux hommes énergiques qui ont soutenu cette lutte constante contre les éléments et contre les hommes.

Le procureur du roi disait au vieux C., en lui frappant sur l'épaule :

— Si vous habitiez la France, vous seriez décoré !

Humble serviteur d'une république, le vieux garde n'aspira jamais à des décorations. La fin de sa carrière fut, comme le commencement, pauvre et ignorée. Puissamment secondé par ses camarades, il poursuivit, pendant près de cinquante ans, le but qu'il s'était proposé, celui de préserver de dégâts, au péril de sa vie, les forêts confiées à sa garde.

Respect à sa cendre.

CHAPITRE XI

LA RENCONTRE

Au moment où Charles Lionnet fut recueilli par le paysan, il se trouvait, comme on l'a vu, dans un état de prostration complète.

Le hasard l'avait fait tomber chez de bonnes gens, où il reçut tous les soins nécessaires, et qui le tinrent caché. La population de cette contrée est fort hospitalière ; les habitants consentiraient rarement à vendre leur hôte et à livrer un fugitif. Quoique très soumis aux lois de leur pays, ils ne se prêtent pas volontiers à faciliter les recherches de la police.

— Les contrebandiers font leurs affaires, disent-ils ; que la police fasse les siennes et nous les nôtres.

Au bout de trois jours, le jeune homme pouvait se lever ; le quatrième, il se sentit en état de reprendre le chemin de sa patrie. Ses hôtes lui confièrent, sur sa simple parole, les vêtements qui lui manquaient. Le retour ne pouvait s'effectuer sans quelque danger. Le jour de son arrivée chez le paysan, Lionnet avait appris que les gendarmes, après l'avoir inutilement cherché dans la partie inférieure du ravin, avaient pris la même direction que lui : pendant la matinée du lendemain, l'un d'entre eux avait même rôdé dans les environs de son refuge. Mais, comme le lui expliqua son hôte, le délit dont il s'était rendu coupable n'était pas de nature à justifier des poursuites acharnées. C'était un de ces épisodes comme il s'en passait tous les jours. Une fois les traces de Lionnet perdues, on ne se préoccuperait plus de lui ; néanmoins, il fallait être prudent.

Il se trouvait à quelque distance du village

de la Salette ; il passa par Cernibaud, s'arrêta aux Pontets, évita Mouthe et vint gravir le Noirmont du Risoux. La brièveté des jours et l'état de ses forces ne lui permirent pas, malgré son impatience, de gagner la frontière ce même soir ; il alla donc demander l'hospitalité dans une maison foraine où on l'avait adressé.

En route de bonne heure le lendemain, il arriva à la Frête, comptant ne pas s'y arrêter. Mais un mouvement inaccoutumé à cette heure matinale y régnait. Un individu arrivait de la frontière, d'un pas aussi rapide que le permettait l'épaisseur de la neige, et entra dans l'auberge d'un air effaré. Poussé par la curiosité, Lionnet le suivit dans la chambre à boire. Tandis qu'il frappait inutilement pour obtenir une chopine de vin, il put entendre la mère Dorothée parler vivement avec le nouveau-venu, qui n'était autre que son fils Matthieu. Celui-ci racontait en détail les événements de la nuit, le coup de fusil du garde et l'état de Chamoceire.

Après une explosion de jurements, la vieille fit le signe de la croix et dit :

— Tu as encore bien fait de ne pas t'exposer.

S'informant ensuite du sort des outils et des attelages, elle grommela quelques paroles de colère en apprenant qu'ils avaient dû être abandonnés ; mais comme la *Grise* était saine et sauve, Dorothée se tranquillisa et ajouta en manière de conclusion, tout en servant Charles :

— Si seulement tu avais pu avoir de la *pluie* !

Lionnet, devinant une partie de la vérité, voulut connaître le reste. Dix minutes plus tard, deux chevaux arrivaient devant la maison ; deux hommes les suivaient, portant une espèce de brancard sur lequel était couché un blessé, couvert de glaçons et de sang et poussant des gémissements lamentables. Charles reconnut Chamoceire, porté par Pilate et Pitton ; le fils du blessé suivait en pleurant.

Pendant qu'on déposait Chamoceire sur un lit, Dorothée s'écriait d'une voix aigre :

— Comment avez-vous fait de vous laisser prendre par ce gueux de C. ? Entre tous, n'auriez-vous pas pu l'écharper ?

— Ils l'ont laissé arriver à côté de moi, et m'ont tous abandonné comme des lâches qu'ils sont, dit Chamoceire en jurant.

— Ce n'est pas notre faute, répondit Pilate. Ce vieux scélérat de C., qui les connaît toutes; s'est glissé sans que les factionnaires l'a-perçussent. Il a été si habile à tirer, que nous n'avons pas eu le temps de venir à ton secours.

— C'est égal : entre trois ou quatre que vous étiez là, vous n'avez pas osé lui tomber dessus, reprit le blessé.

— Il n'était pas seul ; il y avait d'autres gardes plus loin.

De là un échange d'explications, entremêlées de démentis réciproques, de blasphèmes et d'imprécations, et interrompus seulement par les cris de douleur de Chamoceire.

Cette scène faisait mal au pauvre Lionnet. S'apercevant que Pilate le reconnaissait et qu'on le regardait avec défiance, il paya sa dépense, profita d'un moment favorable pour sortir sans être remarqué, et prit rapidement le chemin du Risoux. Il était impatient de

s'éloigner de ce lieu, où il venait de contempler les tristes résultats du vice et de la débauche. De sombres pensées se pressaient dans son esprit.

— Voilà donc, pensait-il, où conduisent une vie irrégulière et le dégoût d'une vocation honnête. Et j'ai pu, malheureux que je suis, m'enrôler sous les drapeaux d'hommes si dégradés ! J'ai pu, pour les suivre, oublier Dieu, ma famille et les conseils de mes proches !

CHAPITRE XII

LES RECHERCHES

Le résultat de l'expédition tentée par les jeunes gens du Séchey fut bientôt connu dans tous les environs. Le bruit public exagérant les choses, on raconta que les contrebandiers avaient été conduits enchaînés au bagne, que plusieurs étaient grièvement blessés, etc. On comprend l'émotion inexprimable que ces nouvelles produisirent dans les familles des contrebandiers. Chez le père Lionnet, la détresse fut grande. Des querelles éclatèrent dans le ménage : les deux époux se repro-

chaient mutuellement d'avoir été, par leur faiblesse, la cause première du malheur qui les frappait. Après bien des récriminations inutiles, ils décidèrent de se procurer l'argent nécessaire pour tenter le rachat de leur fils.

Dans la maison Dulce, le deuil fut grand aussi. Malgré les précautions prises par Charles pour cacher ses projets à Henriette, celle-ci avait deviné une partie de la vérité, et ne fut pas trop surprise d'apprendre qu'il avait pris part à l'expédition ; seulement elle sentit son amour-propre froissé de ce que Charles n'eût tenu aucun compte de ses conseils et de ses prières. Mais ce sentiment s'évanouit à la nouvelle du triste dénouement de cette escapade. Une profonde tristesse s'empara de la jeune fille, qui versa d'abondantes larmes ; oubliant ses griefs, elle ne vit plus que son fiancé bien-aimé pris par les douaniers, conduit dans les prisons, souffrant du froid, en proie au chagrin et à l'inquiétude. Ces pensées ne la quittaient pas, et lui faisaient passer les jours dans l'angoisse et les nuits dans l'insomnie. Le mariage, qui aurait dû avoir lieu

quinze jours plus tard, était ajourné indéfiniment ; les rêves de bonheur s'envolaient. Le père Dulce, irrité d'avoir vu ses conseils méconnus par son futur gendre, n'était pas fâché que Charles eût reçu une leçon ; mais il reconnaissait qu'elle était un peu forte.

Voyant les inquiétudes de sa fille, il se décida à accompagner le père Lionnet, et à seconder celui-ci dans les démarches qu'il voulait tenter pour la délivrance du captif. A Mouthe, on leur donna une partie des détails ; on leur apprit que les prisonniers se trouvaient à Sanceau, d'où ils seraient conduits au chef-lieu de l'arrondissement pour y être jugés. Nos voyageurs gagnèrent donc Sanceau, comptant, si cela était nécessaire, se rendre ensuite auprès des autorités supérieures du département pour proposer une transaction.

Arrivés à Sanceau, ils apprirent que celui qu'ils cherchaient était en fuite depuis l'avant-veille, et qu'on n'avait pu le rattraper. On supposait qu'il avait gagné la frontière, et qu'il échappait ainsi aux poursuites dont il était l'objet, ce qui coupait court au voyage des

deux chefs de famille ; mais, dans une auberge, quelques paysans leur racontèrent que, la veille, des gendarmes avaient arrêté et conduit à St-Laurent un fugitif, qu'on croyait être le jeune Suisse échappé des prisons de Sanceau. Il paraissait avoir fait fausse route et être tombé entre les mains de la gendarmerie du département du Jura.

Ce récit réveillait les inquiétudes un peu calmées des deux voyageurs. Ils décidèrent que Lionnet continuerait les recherches; Dulce, de son côté, retournerait à la Frasse, pour porter quelques consolations aux parents dans l'attente, et essayer de donner à sa fille une espérance qu'il n'avait pas lui-même.

Le père Lionnet partit de bonne heure le lendemain pour se rendre à St-Laurent. Laisant Nozeroy à sa gauche, il suivit le vallon de Miège, marcha toute la journée et fit trente kilomètres sans s'arrêter. Il avait dépassé Treffay et la Chaux-des-Crotenay. La nuit était venue depuis une heure environ ; un vent glacé faisait tourbillonner les flocons, qui fouettaient le visage de notre voyageur. La

couche de neige, dont l'épaisseur allait toujours augmentant, rendait la marche de plus en plus difficile.

Lionnet s'aperçut bientôt qu'il s'était égaré. Il erra pendant plusieurs heures, à travers champs, dans un pays qui lui était complètement inconnu, tantôt arrêté par une haie, tantôt tombant dans un fossé. La fatigue commençait à l'accabler et le froid à pénétrer ses membres. Aux poignants soucis qui tourmentaient son cœur de père venaient s'ajouter les craintes pour sa propre vie. Par intervalles, le son lointain d'une cloche annonçait un village dans les environs ; mais ce bruit trop éphémère ne pouvait fournir un indice certain et indiquer la route au voyageur fourvoyé. Plusieurs fois Lionnet, vaincu par la fatigue, fut pris de l'envie de se reposer sur la neige ; mais il résista à cette tentation, déjà fatale à bien des voyageurs. Il savait qu'un sommeil commencé dans la neige s'achève dans la tombe.

Vers neuf heures, les aboiements d'un chien se firent entendre dans l'éloignement. Lion-

net, réjoui par cette voix amie, se dirigea du côté d'où elle venait. L'animal, flairant un étranger dans les environs, répéta ses cris à de courts intervalles, indiquant ainsi la route au voyageur épuisé, qui aperçut bientôt une lumière et atteignit la porte d'une modeste chaumière.

On lui ouvrit, et il se trouva dans une vaste cuisine où pétillait un grand feu, autour duquel sept ou huit hommes assis causaient familièrement. Deux femmes filaient au rouet, tandis qu'une troupe d'enfants, blottis dans les angles, écoutaient les récits avec une grande attention.

Lionnet fut reçu avec beaucoup de cordialité ; ses hôtes, sans s'informer des causes de son accident, lui fournirent de quoi réparer ses forces.

CHAPITRE XIII

LES GRANDVALLIERS

Dans le département du Jura, à quelques lieues de la frontière suisse, s'étend une contrée appelée le Grandvaux. C'est un plateau accidenté, parsemé de villages et de hameaux, dont le chef-lieu est le bourg de St-Laurent.

Les produits sont ceux des montagnes. En général, la neige y tombe en abondance et y séjourne longtemps. Malgré des conditions si défavorables, les habitants de cette peuleuse contrée jouissaient, il y a cinquante ans

environ, d'une certaine prospérité, quoique ne se livrant pas à l'industrie. Voituriers pour la plupart, les hommes exerçaient cette profession tout autrement qu'elle ne l'est d'ordinaire. Ils quittaient leur hameau avec un ou plusieurs chevaux, suivant leur position financière, et s'en allaient dans un port de la Méditerranée ou de l'Océan, charger des marchandises, qu'ils transportaient dans l'intérieur du pays. C'étaient les grands camionneurs des vaisseaux marchands. Après avoir, par exemple, pris à Marseille un chargement de blé pour Lyon, ils déposaient leurs marchandises dans cette ville et en reprenaient d'autres, visitant successivement, suivant le cas, Orléans, Paris, Rouen, le Havre, etc. Lorsque les affaires allaient bien, ils restaient parfois absents des années entières, tandis que leurs familles cultivaient la terre.

Le fouet passé autour du cou, vêtus d'une blouse bleue et coiffés d'un chapeau de feutre noir, assis généralement sur le devant de leur char, fumant la pipe, ils parcouraient à petites journées, d'étape en étape, toutes les

grandes routes de la France. Le soir, ils atteignaient une hôtellerie ; après avoir pris soin de leurs attelages, ils soupaient gaiement, en parlant de leurs affaires et des qualités de leurs chevaux. Ils échangeaient des bons mots, et quelquefois jouaient au piquet ou chantaient une vieille chanson franc-comtoise. Le lendemain, de bonne heure, ils reprenaient leur marche lente et monotone.

Connus dans la France entière sous le nom de *Grandvalliers* ou habitants du Grandvaux, ils conservaient le langage et les habitudes de leur pays. Une espèce d'association tacite et de confraternité les unissait. De temps en temps, ils venaient revoir leur hameau et leur famille. Lorsque l'âge leur faisait sentir les fatigues de cette vie nomade, ils regagnaient définitivement leurs pénates, remettant leurs attelages à un fils, qui attendait ce moment avec impatience.

D'un caractère doux et de mœurs simples, ces gens apportaient en général une bonne foi scrupuleuse dans la tractation des affaires. Ils n'avaient reçu, le plus souvent, qu'une

instruction très élémentaire ; mais ils apprenaient beaucoup de choses dans leurs voyages. Rentrés au pays, réunis autour du foyer d'une maison foraine, ils charmaient les longues soirées d'hiver en racontant leurs pérégrinations et les principales aventures de leur vie errante. Les jeunes gens du voisinage accouraient autour d'eux et, écoutaient avidement ces récits.

Aujourd'hui, tout cela est changé. Les chemins de fer ont tué le roulage ; et la population du Grandvaux, maintenant en décroissance, émigre dans les centres industriels du Jura français.

C'est dans une maison de cette contrée, près de la *Chaux de Dombief*, que le père Lionnet avait reçu l'hospitalité. Quand il fut bien restauré, ses hôtes l'engagèrent à s'approcher du feu et à leur raconter les motifs de son voyage. A ce récit, tout en consolant de leur mieux le voyageur, les Grandvalliers hochèrent souvent la tête.

— Mauvais métier que la contrebande, dit l'un.

— On dit que l'horlogerie est une industrie très lucrative chez vous, ajouta un second. Comment se fait-il que vos jeunes gens se livrent à la contrebande ?

— Ne savez-vous pas que souvent les hommes quittent le certain pour l'incertain ? La jeunesse surtout méprise volontiers ce qu'elle a, pour rechercher ce qu'elle n'a pas, reprit un troisième.

— Les gens de la frontière se démoralisent complètement avec cette contrebande, conclut un quatrième d'un ton sentencieux. On n'entend parler que de luttes, d'arrestations et d'hommes qui se ruinent. Aussi se sont-ils fait une mauvaise réputation dans tout le département. Heureusement, nous sommes un peu éloignés, et nous avons une autre industrie à donner à nos jeunes gens !

Après une demi-heure de conversation sur le même ton, chacun se retira.

Le lendemain, Lionnet se rendit à Saint-Laurent ; mais il eut beau frapper à la porte de toutes les autorités, personne ne put lui fournir aucun renseignement. Une arrestation

avait eu lieu en effet dans les environs de Sanceau, mais pour un tout autre cas : aucun détenu pour contrebande n'avait été conduit à St-Laurent les jours précédents. Il y avait évidemment malentendu.

Force fut au père Lionnet de reprendre, bien triste, le chemin de son domicile. Il commençait à croire son fils disparu sans retour. L'histoire de *l'homme perdu* et la fin tragique de plusieurs autres contrebandiers lui revenaient à la mémoire, augmentant encore son chagrin.

Après avoir roulé plusieurs projets dans sa tête, il se décida à retourner à tout hasard au Séchey ; puis, si c'était nécessaire, il reprendrait ses recherches. Mais comment rentrer à la maison sans apporter aucune nouvelle, ni aucune consolation à sa femme éplorée et à ses amis ?

CHAPITRE XIV

LE RETOUR

Dulce était revenu depuis trois jours. La fuite de Charles, son absence prolongée, formaient le sujet constant de la conversation, dans la famille du boisselier comme dans le voisinage. Le vieux Abram René venait souvent se joindre à ces entretiens et apporter de consolantes paroles. Il terminait invariablement ses discours par cette phrase : « Si seulement les jeunes gens voulaient écouter les vieux ! »

Henriette, surtout, paraissait vivement angoissée. Sa pâleur, ses traits amaigris, témoignaient de cruelles inquiétudes et d'un profond chagrin. La nouvelle de l'évasion de son fiancé l'avait d'abord réjouie. « Mais, se demandait-elle ensuite, pourquoi ne donne-t-il aucun signe de vie ? Où est-il ? Que fait-il ? Peut-être a-t-il été ressaisi par la police, ou, surpris par le froid, a-t-il péri dans les neiges ? »

Mille suppositions assaillaient son esprit. Toute occupation suivie lui était devenue impossible. Plusieurs fois elle avait pris son travail : c'étaient les bas de noce de Charles ; mais bientôt elle le rejetait en essuyant une larme.

La mère Lionnet, venue pour s'informer si on avait des nouvelles, avait dû repartir, le cœur plus triste encore. Il était trois heures de l'après-midi ; René, qui depuis dix minutes se promenait aux alentours de la maison, entra en disant :

— Voici un individu qui descend des *Plai-*
noz ; il pourrait bien apporter des nouvelles.

Et, d'un air de satisfaction, il prit sa place habituelle près du poêle, en jetant un regard furtif et scrutateur sur la jeune fille.

Bientôt on entendit la porte extérieure s'ouvrir ; des pas résonnèrent dans le corridor, et Charles Lionnet entra, pâle et fatigué.

On se figure facilement quels sentiments excita son arrivée. Henriette pleura, mais cette fois c'était de joie. Charles, versant aussi des larmes, demanda pardon de sa conduite, et tout fut bientôt oublié.

Personne ne pensa plus qu'au plaisir de retrouver celui que l'on avait cru perdu. Le père Lionnet survint à son tour : il venait demander en passant si on avait appris quelque chose. La vue de son fils lui fit pardonner les fatigues et les peines endurées dans ses recherches.

Le jeune homme passa la soirée avec la famille Dulce. Assis près du poêle, à côté d'Henriette, entouré de plusieurs parents et voisins, il raconta ses aventures et les événements dont il avait été le témoin ; ce qu'il avait vu à la Frête, ce qu'il savait du délit et du combat qui

en avait été la suite, combat dont la nouvelle était déjà parvenu à la Frasse.

— Vous voyez bien que les contrebandiers finissent tous mal ; si seulement les jeunes gens voulaient écouter les vieux ! ajouta René sous forme de conclusion, en rallumant sa pipe.

D'autres observations de ce genre, encore échangées, faisaient refluer le sang au cœur de Lionnet ; mais elles étaient devenues inutiles. Les discours les plus persuasifs de Pilate seraient demeurés impuissants pour décider le jeune homme à tenter une nouvelle expédition.

Charles Lionnet se ressentit des fatigues de son escapade. Les suites du froid dont il avait souffert l'obligèrent à garder la chambre pendant plusieurs semaines. La célébration de son mariage dut donc être renvoyée au mois de février.

Elle eut lieu dans des conditions très modestes. Selon l'usage local, l'époux, accompagné de ses proches parents, vint déjeuner dans la maison de la fiancée. Le mariage fut

béni au temple du Sentier ; on fit le tour du lac en traîneau, et on vint souper chez l'époux. La soirée se passa gaiement, quoique le souvenir des amis absents jetât quelque ombre sur la joie des convives.

Les compagnons d'aventures de Lionnet furent conduits dans les prisons de Pontarlier. Après trois mois de captivité, des démarches nombreuses de leurs parents les firent élargir. David Morel, qui boitait encore, ne se guérit complètement qu'au bout de quelques années.

Chamoceire mourut des suites de sa blessure. Deux ans plus tard, Pilate, condamné pour vol, s'en allait au bagne de Toulon terminer sa vie et expier ses forfaits.

Lionnet, suivant les conseils de Dulce, renonça définitivement à la contrebande, pour se vouer tout entier à l'industrie et à la culture de ses champs. Il prit des habitudes d'ordre, fréquenta le service divin et organisa dans sa maison le culte de famille. Entouré des siens, il jouit pendant bien des années du bonheur que donnent les bons principes du travail et de la piété.

Heureux celui qui, comme Charles Lionnet, apprend à apprécier les biens que Dieu nous a si abondamment départis, et sait s'éloigner assez tôt du bord de l'abîme où le mal nous entraîne si facilement.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	1
CHAPITRE I ^{er} . Au coin du feu	3
» II. Le récit	17
» III. La tentation	28
» IV. L'expédition	44
» V. Pilate	62
» VI. La mystification	72
» VII. La douane.	79
» VIII. L'évasion	98
» IX. Le complot	114
» X. Le combat.	130
» XI. La rencontre	142
» XII. Les recherches	148
» XIII. Les Grandvalliers	154
» XIV. Le retour	160

